

DECISIONS DE LA PRESIDENTE

EN VERTU DES DELEGATIONS DU COMITE SYNDICAL DU 13 OCTOBRE 2020

AFFICHAGE

Numéro	Objet	Décision
2021-DEC-23	Partenariat Fonds de Solidarité Energie (FSE) - Versement de la dotation 2021	<p>Art. 1 : verser une avance de subvention à la signature de l'avenant d'un montant de 20 000 €,</p> <p>Art. 2 : verser le solde d'un montant maximum de 20 000 €, déterminé sur la base des résultats du dispositif qui seront portés à la connaissance du SDEC ENERGIE en début d'année 2022,</p> <p>Art. 3 : signer l'avenant à la convention proposé,</p> <p>Art. 4 : mettre en œuvre cette décision et signer l'ensemble des pièces, documents et actes s'y rapportant,</p> <p>Art. 5 : insérer la présente décision au registre des délibérations et d'en rendre compte au Comité et au Bureau Syndical.</p>

Cette décision est consultable, sur demande auprès du service Assemblées, pendant les horaires d'ouverture du Syndicat.



La présidente,



Catherine GOURNEY-LECONTE